49e ANNÉE. — N° 17.056
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9 » 17f. 32f.
Etranger..... 10 20f. 40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

VENDREDI 14 MARS 1919
SAINTE MATHILDE
SOLEIL : lever 7h19; coucher 17h5
LUNE : pleine le 16; D. Q. le 24

A TRAVERS UNE CORRESPONDANCE

Il m'est impossible de répondre aux nombreuses lettres qui me sont adressées de tous côtés au sujet des questions palpitantes de l'heure actuelle. Je ne puis pas davantage m'arrêter aux suggestions multiples de ces lettres, mais je crois devoir, parmi elles, faire une sélection et retenir les idées maîtresses qui se dégagent de cette correspondance.

A propos des difficultés de l'alimentation, un de nos lecteurs m'écrit — et je suis bien près de partager sa manière de voir : « Le malaise persistera aussi longtemps que nous serons dominés par une bureaucratie civile et militaire irresponsable où à l'abri de cette irresponsabilité se réfugient toutes les incompétences. C'est de cette irresponsabilité que nous vient tout le mal et cela ne pourra prendre fin que le jour où par une campagne de presse intensive l'opinion publique obtiendra que chaque citoyen soit responsable de ses actes avec des sanctions proportionnées aux fautes. »

En un véritable mémoire sur la crise agricole et l'insuffisance de la production, un autre dénonce, en dehors de la guerre et antérieurement à ses ravages, la faiblesse croissante de la natalité française comme la cause principale du mal dont souffre l'agriculture française.

Les remèdes que l'on s'efforce d'apporter à ce mal apparaissent pour la plupart, à mon correspondant, comme des expédients illusoires. « Si perfectionné, dit-il, que soit l'outillage agricole, il ne remplacera jamais le paysan, en France surtout, par suite du morcellement et de la variété des cultures. Il existe tant de travaux à la campagne qui ne peuvent se faire qu'à la main et qui se lient étroitement à la production : les soins aux animaux domestiques et de basse-cour, les travaux de l'étable, cueillir les fruits, faire le bois en hiver, curer les fossés, transporter les terres et les fumiers, etc. On n'en finirait pas si l'on voulait tout énumérer; et cependant chacune de ces choses négligées contribue naturellement au surenchérissement des denrées. »

L'auteur de cette étude s'inquiète principalement des conséquences que ce déficit croissant de population peut avoir pour la « propriété moyenne ».

« La petite propriété, écrit-il, se fera toujours quel que soit le nombre restreint des membres d'une famille; bien loin de souffrir, elle n'a jamais été aussi prospère par suite de l'augmentation énorme du prix de tous les produits agricoles.

» La grande propriété peut marcher d'une façon pour ainsi dire industrielle. Elle peut embaucher des étrangers, employer des moyens mécaniques, calculer exactement le rendement et la dépense, utiliser toutes les ressources de capitaux abondants.

» Mais la propriété moyenne, intermédiaire, entre la petite et la grande culture, souffre de la crise du manque de main-d'œuvre et en souffrira d'une façon toute particulière. Or, c'est elle qui représente la plus grande partie du territoire: l'on ne peut se passer d'elle, si l'on veut voir le pays abondamment pourvu comme il le fut autrefois. Le nombre de propriétés de cette catégorie actuellement à peu près abandonnées ou ne produisant qu'un tiers ou la moitié au plus de ce qu'elles pourraient produire, est considérable. Dans les seuls départements de la Gironde et de la Dordogne, c'est par milliers d'hectares que cet abandon peut se chiffrer. La cause en est que l'on ne trouve plus, ou que fort difficilement, des fermiers, des métayers et surtout des domestiques. »

Un instituteur du Béarn attribue cette pénurie du personnel agricole à l'exode croissant des jeunes paysans vers les villes dont l'attrait les sollicite de plus en plus.

« Pourquoi, nous écrit ce dernier, les champs sont-ils délaissés ? Pourquoi se montre-t-on, de-ci de-là, des fermes abandonnées ? »

Deux causes déterminantes sont à retenir :

« En premier lieu, je vous signale le mauvais état d'entretien des maisons de métayers ou de fermiers. Le propriétaire se désintéresse complètement, d'une manière générale, du logement de son personnel attaché à la culture de ses terres. Pour celui-ci point de confort, point de place, point d'air pur et de lumière dans ses chambres exiguës. Les écuries, les étables, les volières sont spacieuses. Le propriétaire les visite et ne néglige pas leur entretien. La santé de l'habitant ou son bien-être le laisse indifférent.

» La deuxième cause de désaffection de la vie de colon est le sans-gêne avec lequel est congédié le travailleur qui ne peut souvent pas obtenir un bail à temps. Le propriétaire abuse trop souvent de ses prérogatives. Il parle haut, n'admet guère d'observation, et le métayer se tait, car il sait que « le congé » le menace, perpétuelle épée de Damoclès...

» Que les propriétaires se préoccupent donc de loger convenablement leurs ouvriers de la terre, qu'ils accordent au métayer des garanties contre l'arbitraire, et la vie aux champs devenue agréable, productive de bien-être, sera moins délaissée pour le plus grand profit de tous. »

Repopulation plus large et plus rapide, retour à la terre, sont des problèmes dont les circonstances ont mis en relief l'importance et l'acuité, mais ce sont des problèmes d'avenir et de longue haleine.

Le plus grand nombre de mes correspondants s'occupent des questions pendantes et réclament une solution urgente, parmi lesquelles la vie chère tient la première place.

Les critiques abondent à ce sujet et, si quelques-unes, si fondées qu'elles soient, deviennent vaines parce qu'elles portent sur des faits passés et irréparables, il en est d'autres qui pourraient utilement appeler une correction ou une répression.

Un correspondant m'écrit, par exemple : « En recherchant les causes du renchérissement de la vie, vous en oublierez une qui devrait être relevée. Je veux parler de l'intervention scandaleuse de mercantis qui jettent entre le producteur et le consommateur le poids de leur soif du lucre et de leurs spéculations éhontées. Prenons les œufs, pour citer un cas. Ils sont cotés sur les marchés 4 à 4 fr. 50 la douzaine. Les trafiqueurs dont je parle vont les acheter aux paysans jusqu'à 7 et 8 fr., pour les revendre jusqu'à 12 fr à une clientèle occasionnelle qu'ils exploitent cyniquement. (Par pudeur pour nous-mêmes, je remplace les précisions de mon correspondant et je leur substitue une vague désignation.) Vous voyez sans peine les effets de semblables agissements sur le relèvement des prix. »

Mes renseignements personnels confirment ces allégations, je n'hésite pas à les consigner ici. Je crois qu'une surveillance éclairée, une active vigilance, une répression sévère et exemplaire seraient de nature à faire cesser des abus odieux et, je ne crains pas de le dire, déshonorants dans les circonstances où ils se produisent.

Pierre DEVAL.

CONSEIL SUPRÊME DES ALLIÉS

Le régime aérien de l'Allemagne

Nos ennemis ne pourront plus posséder que des avions commerciaux

Paris, 12 mars (officiel). — **Le Conseil suprême de guerre s'est réuni aujourd'hui 12 mars, de 3 heures à 5 heures. Les clauses aériennes à imposer à l'Allemagne dans les préliminaires de la paix ont été étudiées. Les articles du projet établi par les experts militaires ont été successivement examinés et adoptés.**

La prochaine séance aura lieu vendredi à 3 heures.

Autour de la séance

Paris, 12 mars. — En raison du nombre important des experts militaires présents, la séance du comité des Dix a été tenue dans le salon de l'Horloge du ministère des affaires étrangères et non dans le cabinet de M. Pichon.

M. Clemenceau présidait. Le maréchal Foch y assistait, ainsi que tous les représentants de l'Entente au conseil supérieur de guerre de Versailles. Le conseil a examiné les articles du projet de conditions aériennes à imposer à l'Allemagne dans les préliminaires de paix et les a adoptés. Tout le monde sait l'importance considérable du rôle de l'aviation au cours de la dernière guerre non seulement en collaboration avec l'artillerie pour le réglage du tir, mais encore pour les opérations de bombardement et surtout en vue de l'action offensive propre. Il importait de prendre des mesures rigoureuses pour désarmer l'Allemagne au point de vue aérien. En conséquence, le conseil a décidé de demander à l'Allemagne la remise de tous ses avions et de lui interdire d'en fabriquer de nouveaux jusqu'à la paix.

Cette mesure ne préjuge en rien du sort qui sera réservé à ses appareils, soit qu'ils soient détruits purement et simplement, soit qu'ils soient répartis entre les alliés. La question se pose donc dans des conditions tout à fait analogues à celle des sous-marins.

Sur l'intervention des délégués anglais et américains, une discussion a eu lieu tendant à établir une distinction entre la navigation aérienne commerciale, qui sera autorisée sous certaines garanties à l'Allemagne après la paix, et, d'autre part, la navigation aérienne militaire, qui lui demeurera interdite.

La question sera examinée de façon approfondie. Dès maintenant, les problèmes touchant la navigation aérienne commerciale ont été renvoyés devant le comité aéronautique allié présidé par M. d'Aubigny, député français.

Les conditions militaires et navales à imposer à l'Allemagne n'ayant pas encore été mises tout à fait au point par le comité de rédaction, il n'y aura pas de séance nouvelle du conseil suprême de guerre avant vendredi. Peut-être, d'ailleurs, attendra-t-on que M. Wilson, attendu vendredi à Paris, puisse assister à la séance du comité pour y aborder l'examen de ces conditions définitives. D'ici là, les rapports sur les questions de frontières seront également prêts et le conseil pourra aborder dès samedi les questions des frontières orientales de l'Allemagne, spécialement avec la Pologne.

La Conférence de l'Union pour la Ligue des Nations

Londres, 12 mars. — La première réunion publique de la Conférence de l'Union pour la Ligue des Nations s'est tenue à Westminster, sous la présidence de lord Shaw.

Parmi les délégués présents, on remarquait : M. Léon Bourgeois, le vice-amiral Fournier, le général Durant, le baron d'Estournelles de Constant, l'explorateur norvégien Nansen, M. Venizelos et les représentants de l'Amérique, de la Roumanie, de la Chine et de la Yougo-Slavie.

Lord Shaw, élu président, a dit : « Le désarmement est de toutes les questions internationales celle qui, au point de vue pratique, est de l'importance la plus capitale. (Applaudissements.) Si l'on veut sauver la civilisation, il faut enlever le fardeau des dépenses navales et militaires sous lequel sont écrasées les nations qui pendant plus de quatre années sont restées aux prises dans un duel mortel; sinon, les peuples seront exposés à tomber dans la barbarie, et ce sera l'écartèlement de l'humanité. »

Pour ce motif, l'orateur approuve chaleureusement le remède héroïque proposé par M. Lloyd George, qui consiste à réduire à 100,000 hommes les effectifs de l'armée allemande.

M. Léon Bourgeois, président de la délégation française, a dit : « Il y a des personnes qui estiment excessif qu'on exige l'unanimité pour les décisions de la part des membres de la Société des Nations. Elles croient que cela pourrait mettre en danger la société elle-même. Les hommes et les femmes qui attendent une réponse à la question : Sommes-nous à jamais délivrés des guerres ? sont innombrables. Nous devons tous nous efforcer de répondre à cette question. »

M. Venizelos a fait à son tour la déclaration suivante : « En travaillant pour la Ligue des Nations, nous travaillons aussi pour la paix intérieure, car la paix à l'extérieur et la paix à l'intérieur dépendent l'une de l'autre. Tant qu'on ne donnera pas satisfaction aux aspirations nationales, il sera impossible de résoudre les difficultés internationales. »

M. Venizelos conjure les membres de l'Union de ne pas chercher à faire au début une œuvre complète, courant le risque de ne pas avoir de Ligue du tout : « Si on ne peut pas la faire aussi complète qu'on désire, il vaudra mieux se contenter de ce qu'on peut obtenir en attendant d'obtenir davantage. »

Le ravitaillement de l'Allemagne

Paris, 12 mars. — M. Hoover présidera la délégation américaine qui se rendra à Bruxelles pour les négociations avec l'Allemagne au sujet du ravitaillement de celle-ci et de la livraison de sa flotte marchande. Il sera accompagné de MM. Dumont, Robinson et Strauss.

Le ravitaillement de la Pologne et de l'Autriche

Paris, 12 mars. — M. Hoover, commissaire du ravitaillement, a fait, au sujet du ravitaillement de la Pologne, les déclarations suivantes :

« Les arrangements d'ordre général, approuvés par le conseil économique suprême, ont permis de transporter en février, de Rotterdam et autres ports, à Dantzig, 38,000 tonnes de produits alimentaires et 23,000 par voie ferrée, de Dantzig à Varsovie, le tout fourni par le gouvernement américain. Les quantités embarquées chaque jour de Dantzig à Varsovie sont passées de 200 tonnes au début de février, à 1,750, et l'on compte sur 2,000 tonnes par jour en mars. De Varsovie, ces vivres sont répartis entre les grandes villes de Pologne par le ministère polonais du ravitaillement, assisté de la mission alliée de ravitaillement.

» La situation s'améliore beaucoup. Le mécontentement de la population diminue au fur et à mesure que les vivres arrivent. La situation du gouvernement se trouve affermie par cette preuve tangible de l'appui des alliés. »

En ce qui concerne l'ancien empire d'Autriche, en présence des grosses difficultés que rencontrait le ravitaillement par les voies ferrées, conflits de frontières, propriété du matériel, etc., le conseil supérieur de guerre a décidé de confier tout le service à M. Hoover. La direction du conseil de guerre a invité chacun des anciens Etats autrichiens à fournir à M. Hoover un certain nombre de locomotives et de wagons lui permettant d'organiser des services réguliers. Les autorités italiennes ont offert une partie du matériel et de l'organisation des ports de Trieste et de Fiume.

Le rapatriement des prisonniers austro-allemands

Bâle, 12 mars. — Le maréchal Foch ayant communiqué à la commission d'armistice allemand que les prisonniers de guerre allemands grands blessés ou gravement malades seront rapatriés, le gouvernement suisse, sur la demande du service austro-allemand des prisonniers à Berne, a chargé la Légation suisse à Paris de faire les démarches auprès du gouvernement français en vue du rapatriement des prisonniers de guerre austro-allemands grands blessés ou gravement malades.

Le gouvernement tchéco-slovaque demande à l'Entente de le protéger contre les Allemands d'Autriche

Prague, 12 mars. — Le ministre de l'intérieur, M. Sehla, a lu aujourd'hui à l'Assemblée nationale la note verbale présentée hier par le gouvernement tchéco-slovaque aux puissances alliées et aux missions militaires à Vienne et à Budapest. Cette note est accompagnée de quatorze documents du secrétaire des affaires étrangères de l'Autriche allemande, le docteur Bauer.

Le gouvernement tchéco-slovaque possède les preuves qu'une attaque militaire le menace la république tchéco-slovaque dans le but de déchaîner la guerre civile. La note verbale exige qu'en considération du danger qui menace la république tchéco-slovaque, les coupables soient punis de manière exemplaire; qu'en outre, l'Autriche allemande fasse des dédommagements et que son armée soit réduite à une sorte de police. La note demande aussi que l'action de l'Entente contrôle les usines de guerre, les arsenaux et les chemins de fer de l'Autriche allemande. La note réclame le châtiment des coupables maggyars et des explications à la république de Saxe au sujet de la formation des troupes volontaires antitchèques.

Les sous-marins allemands vendus pour le compte des alliés

Londres, 12 mars. — M. Mac Namara, secrétaire parlementaire à l'amirauté, vient d'annoncer aux Communes que 54 sous-marins allemands internés avaient été vendus. Les périscopes et les machines de ces sous-marins avaient été enlevés. M. Mac Namara tient à ne pas publier les prix de vente de ces sous-marins afin que cette révélation n'influe pas sur les offres qui seront faites dans l'avenir pour les autres. Les produits de cette vente seront réunis. On les répartira dans des proportions à déterminer entre tous les alliés.

L'arrivée de M. Wilson

Brest, 13 mars. — Suivant un dernier message par T. S. F., le « George-Washington » arrivera ce soir à Brest, à huit heures trente. Le croiseur cuirassé « Condé » et les contre-torpilleurs « Glaive » et « Gabion » appareillent pour se porter à la rencontre du « George-Washington » au large d'Ouessant.

MM. Georges Leygues, ministre de la marine, André Tardieu, haut commissaire du gouvernement près des Etats-Unis, et Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis, sont arrivés aujourd'hui à midi dans l'arsenal, par le train présidentiel qui doit conduire à Paris le président Wilson.

Un point, c'est tout

Les typographes ne naissent pas tous philosophes, mais ils le deviennent. Ils voient passer tant d'événements, de choses, de caractères — et de gens ! Ils fixent l'histoire et les histoires au jour le jour. De là à devenir « l'observateur attentif » que connaissent bien les auteurs de feuilleton, il n'y a qu'un pas. Ce pas a été franchi par un typographe qui a indiqué à l'un de nos plus sympathiques confrères la cause secrète de ce « malaise du vainqueur » que nous éprouvons. Tout ça, c'est la faute à un microbe typographique : le bacille de la ponctuation.

Pendant la guerre, le moral a été excellent parce qu'on a usé avec générosité dans les feuilles du point d'exclamation, tonique, réconfortant et lyrique. Depuis l'armistice, le point d'exclamation s'est affaissé sur lui-même, et il est devenu le point d'interrogation à jet de plume continu. Or, le point d'interrogation est dissolvant, déprimant, disons le mot : défaitiste.

C'est une vue juste et piquante. Sans avoir suivi les cours de M. Bergson, le typographe amé de notre confrère a l'intuition créatrice. On fera bien de l'interviewer souvent. Le point d'interrogation, c'est le doute qui

Se dresse dans les mots de toute sa hauteur

et décourage, annihile, liquéfie la volonté d'action. L'auteur n'ose pas être tout à fait de son avis; il rompt et perd du terrain.

Vue fort juste, encore une fois, mais incomplète. Il y a pis que le point d'interrogation dans la voie du découragement, de l'état vaseux. Il y a : plusieurs points... Et on en fait à cette heure une consommation inquiétante dans la presse.

Le point d'interrogation, lâcheur sans doute, indique cependant que la réponse pourrait être fortifiante. « Aurons-nous du charbon avant l'été ? » — « Pourquoi le sucre est-il abondant partout excepté chez les consommateurs ? » — « Le tango est-il une danse antipatriotique ? », etc. A ces questions émouvantes, si invraisemblable que cela paraisse, on pourrait répondre de façon à relever notre moral et à l'illuminer de rose.

Mais que dire de titres tels que : « Inconscience... » — « Transporteurs et transportés... » — « Nos incohérences... » — « Joies d'avant guerre... » — « Espoirs d'après guerre... », qui remplissent les journaux. Ces « plusieurs points » font un vide. Ils ouvrent une fosse. Ils nous abîment dans le néant. L'auteur n'a pas même le courage de poser la question : il la résout par l'indécision, l'imprécision, le vague, le n'importe quoi. Il n'y a rien sur la route jalonnée par les plusieurs points, que du blanc et du noir... Il n'y a pas même de fil sur la voie : il est coupé en tout petits ronds...

Il y aura du bon pour le moral de France le jour où, balayant le bacille de l'exclamation, un peu bourreur de crâne, le microbe de l'interrogation, décidément défaitiste, et même les plusieurs points, vibrions noirs inquiétants nageant dans le blanc bouillon de culture du journal, nous dirons au faiseur de titres, qui nous demandera de choisir entre les points spéciaux :

« Un point, c'est tout. »

P. B.

La "Petite Gironde" à quatre pages trois fois par semaine

Le décret modifiant, à partir du 15 mars, les conditions de publication des journaux, est basé sur le calcul de leur surface.

L'étendue de notre format ne nous permettant que de paraître trois fois par semaine à quatre pages, nous adoptons, à partir de la semaine prochaine, le mode de publication suivant :

La « PETITE GIRONDE » publiera sur QUATRE PAGES les numéros portant la date du MERCREDI, du VENDREDI et du DIMANCHE.

Cette amélioration sera accueillie avec faveur par nos fidèles abonnés et lecteurs, en attendant que le fret, les services de transport, la fabrication du papier, etc... aient retrouvé les conditions normales de l'avant-guerre.

Nous ne négligerons rien pour hâter, en ce qui nous concerne, la reprise de notre publication quotidienne sur quatre pages.

REVUE DE LA PRESSE

LE DANGER NAISSANT

M. Henri Bidou, du **Journal**, qui étudie de près l'Allemagne où il a accompagné les troupes d'occupation, s'inquiète d'un danger qui prend forme outre-Rhin :

« Il y a un danger allemand, et ce danger n'est pas seulement que les socialistes non parlementaires l'emportent sur les socialistes parlementaires. A côté de ces luttes entre démocrates et indépendants, qui remplissent les dépêches et donnent une idée si incomplète de l'Allemagne, il se fait dans ce pays un travail positif, un travail de construction. L'Assemblée de Weimar — et c'est là ce qui est grave — est en train d'élever une Allemagne extrêmement puissante qui a chance, toute vaincue qu'elle est, de dominer toute l'Europe. Cette Assemblée, avec sa majorité de socialistes, n'est nullement révolutionnaire; elle est animée d'un esprit traditionnel; elle achève l'unité allemande et la maintient; loin de détruire le passé, elle couronne l'édifice construit par lui; elle termine l'œuvre de Bismarck; elle se comporte comme l'héritière fidèle du chancelier de fer. Voilà ce qui saute aux yeux quand on suit de près son travail.

» L'achèvement de l'unité allemande, voilà ce qui nous menace. »

L'ALLEMAGNE DOIT REPARER SES CRIMES ENVERS NOS PRISONNIERS

Le comte Bernstorff, l'ex-ambassadeur allemand à Washington, a, dans une grande solennité de Berlin, « stigmatisé la conduite des alliés, qui continuent à martyriser les prisonniers allemands ! »

A cette attitude audacieuse, M. Maurice Barrès oppose **(Echo de Paris)**, les crimes commis pendant la guerre dans les camps allemands :

« Le gouvernement français possède les preuves de ces crimes. Il entend faire peser les justes responsabilités sur l'Allemagne. Il dresse la liste des Boches, officiers et fonctionnaires civils, qui martyrisèrent nos soldats. Il saura exiger incessamment des sanctions pénales. C'est à la France d'établir le bilan des pensions, des secours que la mort de nombreux prisonniers, les infirmités de maints autres obligent l'Allemagne à verser. C'est à la France de contraindre l'Etat allemand à donner des indemnités complémentaires aux familles atteintes dans leur soutien matériel et leurs affections les plus chères.

» Je néglige d'énumérer les remboursements d'ordre pécuniaire que notre gouvernement voudra aussi poursuivre : prélèvements indus faits par le Trésor allemand, entretien par nos soins de Français maintenus en captivité dans le plus complet dénûment, etc.

» Ce n'est pas l'heure pour l'Allemagne de réclamer des égards. C'est l'heure qu'elle répare ses méfaits. Parmi les plus atroces, nous rangeons ces épreuves qu'elle a infligées à des Français qui s'étaient vaillamment et souvent héroïquement battus et qui se trouvaient à sa merci, sans défense autre que leur force d'âme.

» Il est nécessaire que nous reportions notre attention sur les souffrances subies par nos soldats en Bochie, non seulement parce que c'est l'heure des règlements de comptes, mais encore parce que nos ennemis osent mener une furieuse campagne sur le fait que nous gardons prisonniers « un demi-million de leurs soldats ». Les imprudents ! Nous allons leur parler des cinq cent mille prisonniers alliés qu'ils gardent éux-mêmes dans leurs bagnes et qu'ils continuent d'y torturer. »

La vie chère

Les hôtels vont être déréquisitionnés

Paris, 12 mars. — En raison de l'intérêt qui s'attache à ce que les opérations de déréquisition des hôtels récemment libérés par le service de santé américain soient effectuées le plus rapidement possible pour permettre aux hôteliers de procéder à la remise en état avant l'ouverture de la saison thermale, M. Mourier, sous-secrétaire d'Etat du service de santé, fait savoir qu'il a donné des instructions précises pour que les expertises habituelles de fin d'occupation des hôtels utilisés comme formation sanitaire se poursuivent avec la plus grande rapidité.

Spéculateurs condamnés

Paris, 13 mars. — Ont été condamnés hier par le tribunal correctionnel pour hausse illicite : sur le charbon, M. Gustave Boylaud, négociant en combustibles, à deux amendes de 10,000 fr.; M. Leseur, employé, à 3,000 fr. d'amende, et M. Flament, à Neuilly-sur-Seine, 100 fr. d'amende; — sur le fromage et le beurre, Mme Lécrivain, crémière, à 30 fr. d'amende, et Mme Bougot, épicière à Clamart, à 200 fr. d'amende.

D'autre part, la seizième chambre vient de condamner à 1,000 fr. d'amende Jean Vidal, négociant en produits chimiques, pour spéculation illicite sur le carbure de calcium.

Un traître condamné à mort

Rouen, 12 mars. — Le conseil de guerre de Rouen a condamné à mort, pour intelligences avec l'ennemi, le nommé Georges Duval, âgé de 47 ans, journalier à Villeselve (Oise). En octobre 1914, Duval avait dénoncé aux Allemands la présence dans la commune de deux soldats anglais qui furent passés par les armes. Le dénonciateur, qui passait en décembre dernier aux Andelys, où il était venu voir de la famille, fut reconnu par des réfugiés et dénoncé.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Un "ministre international" est nommé par les bolcheviks pour répandre l'anarchie dans le monde

Helsingfors, 13 mars. — On apprend que le gouvernement de Moscou est fermement décidé à faire triompher la révolution communiste dans le monde entier, et qu'il a nommé un ministre qui reçoit le titre de « commissaire international à la révolution ». Le premier ministre sera Moor, un Suisse qui fut l'ami personnel de Lénine et de Trotzky pendant leur séjour en Suisse avant la révolution.

LA CHASSE AUX FEMMES BOURGEOISES

Stockholm, 13 mars. — Les bolcheviks de Moscou mettent en application les décrets établissant la communauté des femmes. Des escouades de gardes rouges presque entièrement composées de soldats chinois procèdent depuis quelques jours à des rafles de femmes et de jeunes filles « bourgeoises », qui sont ensuite attribuées aux soldats. Des scènes affreuses se sont produites, et l'on cite de nombreux cas où les femmes atteintes par la réquisition se sont suicidées.

Le capitaine français Sadoul harangue les troupes bolchevistes

Paris, 13 mars. — Un radio daté de Moscou 8 mars, et adressé à tous les Soviets et à toutes les rédactions, est ainsi conçu :

« Hier a eu lieu sur la place Rouge une revue solennelle des troupes; un immense drapeau rouge portait l'inscription : « Vive l'armée rouge socialiste ! »

En passant devant le front des troupes et des organisations militaires, Trotzky, en saluant les soldats rouges et les ouvriers armés, a salué les représentants de la troisième Internationale, les « camarades » Albert Sadoul et d'autres. Au nom de l'assemblée, Trotzky a souhaité la bienvenue aux représentants du prolétariat universel.

Ensuite commença le défilé de l'armée rouge, qui dura plus d'une heure et demie.

Un radio complémentaire sur la revue de la garnison de Moscou sur la place Rouge porte cette phrase :

« Le capitaine Sadoul prononça un discours dans lequel il exprima son enthousiasme devant les formidables progrès accomplis par l'armée rouge. » (Sic.)

Des troupes grecques en Russie

Athènes, 12 mars. — Les derniers contingents de la 2e division hellénique viennent de partir de Drama pour la Russie. Le départ de la 3e division est annoncé comme imminent.

Le mystère de la mort d'Almereyda

SUICIDE OU ASSASSINAT ?

Les contradictions des médecins

La nouvelle plainte déposée par Mme Almereyda contre « le détenu Bernard » suscite une émotion dans les milieux politiques et judiciaires. Sur le terrain scientifique, elle donnera lieu aux controverses les plus vives, car deux thèses purement médicales s'opposent nettement. Trois docteurs, MM. Hayem, Waersegers et Bécourt, et un interne en pharmacie, M. Grenouilhat, qui ont examiné Almereyda une heure et demie avant sa mort, et dont l'un, M. Hayem, a même été le témoin des derniers instants, affirment la mort naturelle, que confirment le directeur de la prison, un contrôleur, des infirmiers et les constatations de l'autopsie, révélant l'existence chez le directeur du « Bonnet rouge » d'affections extrêmement graves, incurissables. En face d'eux, se dressent, catégoriques, trois médecins-experts des plus connus : les docteurs Vibert, Socquet et Dervieux, qui firent une constatation capitale : une trace de strangulation nette autour du cou. Or, on découvrit dans la cellule un lacet de soulier dont la contexture concordait exactement avec le sillon du cou. Un communiqué officiel du ministère de la guerre déclara, le 16 août 1917, que les conclusions des experts disaient : « Vigo « a subi » une strangulation exercée pendant la vie. » « A subi » signifie-t-il « a été victime » ? C'est l'avis de beaucoup, et en particulier celui de l'un des médecins légistes, qui dès ce moment ne cachait pas sa conviction d'un assassinat. Cependant, le garde des sceaux communiquait, le 20 août, une très longue note dans laquelle on pouvait lire : « Les trois experts évincent l'hypothèse de l'homicide, qu'écartent leurs constatations. Ils concluent de la façon la plus absolue que la seule hypothèse qu'ils puissent admettre est celle du suicide. » Des témoins affirment qu'il n'y a pas eu suicide, mais seulement tentative.

Deux jours avant le dénouement fatal, Vigo aurait tenté de s'étrangler à l'aide du fameux lacet. L'intervention des gardiens l'aurait empêché de mettre son projet à exécution totale, et ce serait la trace laissée sur la peau par cette tentative que les médecins-experts auraient prise, trois jours après, pour la trace des manœuvres ayant cette fois réellement abouti à la mort.

LA QUESTION POSEE A LA CHAMBRE

M. Emile Constant, député de la Gironde, qui a déposé, à la suite des débats de la Haute-Cour sur l'affaire Malvy, une proposition de résolution inscrite depuis six mois à l'ordre du jour de la Chambre, a exposé à un de nos confrères que, au cours des débats du procès Malvy, sous la foi du serment, des fonctionnaires de la Sûreté ont déclaré que le dossier d'Almereyda leur avait été rendu incomplet par le juge d'instruction Drioux. Toutes les pièces qui étaient postérieures à la déclaration de guerre avaient disparu :

« Il n'est pas douteux, dit M. Emile Constant, qu'un magistrat aussi scrupuleux que M. Drioux n'a pu agir ainsi que par ordre. Sans cela, il eût encouru une peine disciplinaire au lieu d'obtenir de l'avancement.

» Si l'on rapproche cette soustraction de l'étouffement des dossiers saisis chez Almereyda dès la perquisition du 7 août 1917, on ne peut qu'être amené à faire des suppositions troublantes sur ce double abus d'autorité. Il n'est pas contestable, en effet, qu'Almereyda a joué, dès les mois qui ont précédé la guerre et depuis la guerre, un rôle important; il a surpris des secrets d'Etat et a été mêlé, en août 1914, à des événements d'une extrême gravité. Cela lui faisait au ministère de l'intérieur une situation exceptionnelle, dont il fit profiter, plus tard, l'ennemi.

» Si Almereyda n'a pas été le chef de l'espionnage en France, il en a connu du moins les principaux agents ou complices, et à ce titre-là il n'était pas de témoin plus précieux pour la justice. Il est donc incompréhensible qu'Almereyda, atteint de péritonite et transféré à Fresnes dans un vulgaire « panier à salade », ait été ensuite, par « décision spéciale », confié à la surveillance et aux soins d'un ancien débardeur des quais de Bordeaux, condamné de droit commun, aujourd'hui formellement accusé d'assassinat.

» La seconde déposition que j'avais retenue devant la Haute-Cour est celle de M. Viviani, garde des sceaux et ministre de l'intérieur par intérim au moment du drame de Fresnes. M. Viviani a donné, sur la foi des rapports administratifs ou médicaux qui lui étaient transmis, des versions multiples et contradictoires touchant la mort d'Almereyda. Il a cru devoir en apporter une nouvelle, comme témoin dans le procès Malvy. Almereyda se serait suicidé par strangulation, mais n'aurait succombé qu'à la deuxième tentative, renouvelée avec le même lacet vingt-quatre heures après la première. Cette version est contredite par les dépositions des témoins et les constatations; mais si elle répondait à la réalité, elle engagerait gravement la responsabilité du directeur de Fresnes, qui paraît cependant dégagée par une récente décision de M. le garde des sceaux.

» Alors, où sont et quels sont les coupables ? C'est ce qu'il importe à tout prix de découvrir. La République n'est supérieure aux autres régimes que parce qu'elle assure l'égalité de tous les citoyens devant la justice. Le jour où l'on pourrait la suspecter de laisser impunis des crimes contre la patrie, elle perdrait le meilleur de son prestige. Nous nous refusons à croire que le chef actuel du gouvernement, qui écrivit en août 1917 des articles si documentés et si éloquents sur le drame de Fresnes, ne fera pas tout ce qui est en son pouvoir pour donner satisfaction à l'opinion publique, et lever le voile qui couvre encore les conditions dans lesquelles Almereyda a été soustrait à la justice comme accusé d'abord, mais surtout comme témoin. »

A la thèse des uns et des autres, Mme Cléré Almereyda et Me Paul Morel, et les tenants de l'assassinat opposent celle-ci : Almereyda fut étranglé dans sa cellule par le détenu Bernard, avec les lacets des souliers d'Almereyda. Comme ce détenu n'avait aucune raison de le tuer pour son propre compte, il a obéi à une suggestion extérieure en faisant disparaître un témoin gênant. Ce Bernard, condamné de droit commun, sa peine achevée, fut rendu à l'autorité militaire, qui le dirigea dans une section d'exclus, à Bourges. Il paraît, selon les tenants de la version de l'homicide, qu'il aurait fait depuis des confidences à ce sujet à un de ses pareils.

BERNARD A BORDEAUX (?)

Bourges, 13 mars. — Qu'est devenu Jean Bernard, le co-détenu d'Almereyda ? Libéré de la prison de Fresnes à la fin de novembre 1917, il fut dirigé sur Bourges, où il séjourna successivement au dépôt d'exclus, à l'hôpital, au détachement de Saincaize. Libéré le 8 mars, il aurait quitté Bourges après avoir touché la somme de 100 francs, reliquat de son prêt et montant des indemnités auxquelles il avait droit. Une personne, qui par ses fonctions était à même de voir Bernard chaque jour ici, déclare :

« J'ai questionné souvent l'individu. Mais à tout ce que je lui disais il se contentait de répondre par un ricanement. Jamais je n'ai rien pu tirer de lui. D'ailleurs, il fréquentait peu ses compagnons, se tenait presque toujours à l'écart, l'air pensif, soucieux même. Il était facile de se rendre compte que cet homme avait une pensée, un remords peut-être qui l'obsédait. Je crois que jamais il n'a dû se confier à personne, et, s'il l'a fait, ce ne peut être qu'à un seul de ses camarades d'infortune, un nommé Guillaumat, avec qui je l'ai vu causer plusieurs fois. »

Un autre exclu aurait écrit que, se promenant un jour en compagnie de ce même Guillaumat, et ayant rencontré Bernard, il l'aurait questionné sur la mort d'Almereyda. Toujours d'après la lettre de cet exclu, Bernard aurait répondu : « Si j'ai tué Almereyda et que cela m'ait permis d'en sortir et même d'avoir un peu d'argent, cela ne serait pas si bête ! »

On sait qu'une plainte en assassinat a été déposée contre le détenu Bernard par Mme Clairo Almereyda. Le procureur général Lescouvé a saisi la chambre des mises en accusation de cette plainte, et la cour a mis l'affaire en délibéré. On croit que d'ici deux ou trois jours, la cour décidera s'il y a lieu ou non d'informer contre Bernard, qui fut — il est superflu de le rappeler — le compagnon de cellule d'Almereyda.

Ayant appris que Bernard pouvait habiter Bordeaux, un de nos rédacteurs a essayé de découvrir sa retraite pour obtenir de lui quelque entretien relatif à la plainte dont il est l'objet.

Sorti de Fresnes, Bernard avait été envoyé au camp des exclus de Bourges. Il serait parti de ce camp le 8 mars 1918, en déclarant qu'il se rendait à Bordeaux, rue Bourbon, 53.

C'est bien à cette adresse qu'il habitait en 1906, au moment où il fut arrêté pour vol et condamné par la suite, le 27 novembre 1907, à cinq ans de réclusion par la cour d'assises de la Gironde.

Actuellement, la maison 53, rue Bourbon, n'existe plus. Elle a été démolie avec d'autres immeubles voisins pour la construction d'une usine. Bernard ne pouvait donc pas s'y fixer en venant à Bordeaux. Peut-être ignorait-il la disparition de son ancien logis ? Peut-être, étant au courant de la démolition, a-t-il voulu néanmoins fournir cette même adresse pour dépister tous ceux qui seraient tentés de venir le voir pour le questionner ? Ce ne serait d'ailleurs pas la première fois qu'un individu venant de purger une peine donnerait une fausse adresse.

Bien entendu, la police bordelaise n'aura à s'occuper de Bernard que si la chambre des mises en accusation décide d'ouvrir une information contre lui. Toutefois, nous croyons savoir qu'elle va rechercher quelle est la résidence actuelle de Bernard.

Ce dernier est-il à Bordeaux ? La chose est fort possible. En tout cas, jusqu'à présent on n'a trouvé aucune trace de son passage dans notre ville depuis son départ du camp des exclus de Bourges, soit le 8 mars 1918.

Des investigations ont été faites dans les garnis; elles sont demeurées complètement infructueuses. Le 16 avril 1915, au moment où il fut arrêté comme déserteur de la 18e section des exclus, il habitait à Bordeaux, rue de Galles, 31. Il n'a pas repar

Dépêches de la Nuit

A LA CHAMBRE

L'ETAT DE NOS FINANCES

Paris, 12 mars.

Comme à trois heures quinze il y a en séance ni représentant du gouvernement ni membre de la commission du budget, le président Groussier ne déclare la séance ouverte qu'à trois heures vingt-cinq et encore devant les banquettes.

La Chambre reprend la discussion des interpellations sur la situation financière et l'équilibre du budget.

M. ABEL GARDEY

M. Abel Gardey (Gers) ne veut pas s'encombrer de récriminations rétrospectives; il a hâte d'arriver aux solutions et aux remèdes.

M. Gardey critique lappel à la Banque et une politique d'emprunt mal dirigée; les impôts de guerre tels que la taxe sur les paiements. L'Allemagne doit et peut payer. Nous devons au plus tôt fixer le montant de notre créance. Nous en ignorons le montant, le gouvernement ayant été d'une discrétion par trop grande vis-à-vis de la Chambre. (Applaudissements.) La solidarité des alliés doit être notre sauvegarde.

M. Gardey regrette le retard apporté dans le lancement d'un emprunt interallié, qui doit être la première manifestation de la Société des nations. (Applaudissements.)

Le député radical-socialiste du Gers préconise une nouvelle politique fiscale : tout d'abord une politique de production. Beaucoup se sont enrichis pendant la guerre; il faut les frapper d'un impôt plus fort. Il faut donner à l'Etat une part dans les bénéfices des grandes entreprises. (Applaudissements.)

Après cette victoire sans précédent, il faut un grand effort de solidarité en vue d'une rénovation financière. (Applaudissements prolongés.)

M. EMMANUEL BROUSSE

M. Emmanuel Brousse, parlant au nom de la commission des économies, propose naturellement des retranchements. On a eu tort, dit-il, de ne jamais supprimer un pouage inutile : conseils de préfecture, tribunaux d'arrondissement. Sans doute les fonctionnaires ont le droit de vivre, mais les contribuables aussi !

M. Ribeyre : On consulte toujours les chefs de service qui ne veulent aucune suppression, alors que les subordonnés en impliquent.

M. Brousse : On pourrait réunir les services des contributions, de l'enregistrement, etc., sous un même titulaire, dans un canton, en le bien payant. Qu'attend-on pour faire payer à l'Angleterre et aux Etats-Unis leurs dépenses de chemin de fer, alors que le déficit de nos chemins de fer atteint 2 milliards ? On parle de réorganiser l'armée et on crée deux nouveaux corps à Metz et à Strasbourg, au lieu d'en supprimer.

Nous maintenons des troupes en Orient; nous en envoyons en Pologne, en Ukraine, en Sibérie. Quelles garanties avons-nous en échange que ces dépenses écrasantes ne seront pas supportées par nous ? Pourquoi la remonte va-t-elle acheter des chevaux pour la cavalerie, alors que pendant la guerre il a fallu démonter la moitié de cette arme ?

On a demandé 305 millions pour les régions libérées. M. Laurent Eynac a pu faire réduire le crédit de 175 millions. (Exclamations.) Des dépenses d'administration ont pu être réduites de 5 millions à cinq mille francs ! (Exclamations et bruits.) Il faut comprimer toutes les dépenses; on n'y pense pas aux finances.

Alors que les hostilités sont suspendues, on demande 89 millions pour la défense contre avions, 30 millions pour l'aviation, 200 millions pour les voitures automobiles, 114 millions pour le service de santé.

M. Raoul Péret : Pour vous montrer avec quelle légèreté les propositions de dépenses sont faites, la commission a rabattu 1,600 millions sur les dépenses de ce trimestre, et on n'a demandé le rétablissement d'aucun crédit. On demande 309 millions pour l'aéronautique !

M. Varenne : Cette folie gagne les autres ministres. Au ministère des régions libérées, on propose 17 millions pour le déplacement des fonctionnaires des régions libérées. Nous avons réduit cette dépense à 30 millions, et nous avons été généreux. (Applaudissements.)

Voix à gauche : C'est trop !

M. Emmanuel Brousse : Le ministre des finances ne joue pas son rôle de régulateur. Il en est ainsi dans tous les comptes qu'on nous montre. On ne se préoccupe jamais de la limite de nos possibilités contributives. Le budget est systématiquement mis au pillage. Le ministère a eu pour devise : « Nous faisons la guerre. » Si ces méthodes continuent, sa devise sera : « Nous faisons faillite. » (Rires et applaudissements sur de très nombreux bancs.)

M. RENARD

M. Renard (Nièvre) entend tout d'abord faire payer l'Allemagne. Il faut aussi adopter des méthodes fiscales claires et facilement compréhensibles pour le contribuable. Il accepte la taxe sur les paiements, à condition de ne pas toucher aux objets de première nécessité.

Parlant d'un impôt sur le capital, le ministre a dit qu'il produirait 50 à 60 milliards. Ce n'est plus un impôt, mais un prélèvement sur les fortunes. On ne peut forcer les gens à donner le quart ou le cinquième de ce qu'ils possèdent.

Le second système consiste à opérer chaque année un léger prélèvement sur le capital de chacun. Une taxe ainsi comprise peut parfaitement se justifier. Les impôts votés pendant la guerre sont loin d'atteindre le double de ceux de 1914, alors que le coût de la vie a doublé. Pourquoi n'en serait-il pas de même des impôts ?

Après avoir préconisé l'institution de régies intéressées, M. Renard conclut : Il est plus facile de donner son or que de donner son sang. (Applaudissements.)

M. Renard veut réduire la circulation fiduciaire par un emprunt à lot. Il faudra se montrer aussi courageux pour l'impôt sur les bourses que pour l'impôt du sang. Cependant, il ne faut pas aller au delà des limites où l'impôt sur le revenu, qui frappe le plus les petits et moyens revenus, atteindrait la spoliation.

L'orateur n'admet pas que l'on prenne les commerçants comme collecteurs de la taxe de luxe.

A la demande du ministre des finances, qui, appelé par d'autres obligations, est obligé de quitter la séance, la suite du débat est renvoyée à jeudi.

La séance est levée.

Les disparus de la guerre

Au début de la séance, on avait adopté un projet de loi abrégeant les formalités du Code civil en matière de déclaration d'absence pour les disparus de la guerre.

Marseille et Toulouse en deux heures

Toulouse, 12 mars. — L'aviateur Pierre Bastide, parti de Marseille à dix heures, est arrivé à Toulouse à midi sur un avion destiné au service postal, couvrant ainsi 380 kilomètres en deux heures, à une altitude de 1,000 mètres.

La Conférence de la paix

L'armée allemande compterait 200,000 hommes

Paris, 12 mars. — Bien que le projet de création d'une armée volontaire en Allemagne ait été adopté en principe, le chiffre définitif des effectifs que l'Allemagne sera autorisée à conserver ne sera fixé que lorsque ce projet reviendra devant le conseil des puissances. Il semble acquis que le nombre total des rationnaires (troupes et services auxiliaires) ne devra pas dépasser 200,000 hommes.

La tempête retarde l'arrivée de M. Wilson

Brest, 12 mars. — M. Wilson avait accepté d'être reçu officiellement demain par la municipalité, mais vu l'état de la mer, le « George-Washington » ne pourra pas arriver à Brest avant 20 heures, et, suivant toutes les probabilités, la réception n'aura pas lieu, le président devant partir pour Paris à 21 heures 50.

M. Wilson reprendra en tous cas sa place à la Conférence de la paix dès samedi matin.

LES ORIGINES DE LA GUERRE

Tisza aurait machiné l'attentat de Sarajevo

Berne, 12 mars. — L'ancien confesseur de la duchesse d'Hohenberg, épouse morganatique de l'archiduc François-Ferdinand, vient de publier, sous le titre : « Le Meurtre de Serajevo et les Responsabilités du comte Tisza dans la guerre mondiale », une brochure qui fait en Autriche une sensation profonde.

Ce prêtre affirme que l'archiduc héritier s'était refusé à plusieurs reprises à se rendre à Sarajevo, et que seul un appel adressé à son courage avait pu le décider à entreprendre ce voyage. Les mesures de précautions élémentaires avaient été omises. On a purement et simplement attiré le prince héritier dans un piège qui avait été préparé par la cour de Vienne et par l'aristocratie hongroise, conduite par le comte Tisza.

Après l'attentat, on omit de faire des enquêtes précises et personne ne fut rendu responsable de l'absence de toute précaution.

L'idée générale de la brochure est que les magnats magyars ont voulu, avec l'assentiment de la cour de Vienne, faire assassiner l'archiduc héritier, qui leur déplaisait fort, afin de pouvoir tirer vengeance de ce meurtre au détriment des Yougo-Slaves et les rendre désormais inoffensifs.

La reine de Roumanie grand-cordon de la Légion d'honneur

Paris, 12 mars. — Le général Penelon a remis hier après-midi, au nom du président de la République, le grand-cordon de la Légion d'honneur à la reine de Roumanie. La reine s'est ensuite rendue à l'Elysée pour remercier M. Poincaré de la haute distinction qu'il venait de lui conférer.

DEPART DE LA REINE POUR LONDRES

Paris, 12 mars. — La reine de Roumanie est partie aujourd'hui, à midi, pour Londres, accompagnée des trois princesses royales. Devant la gare du Nord, la reine a été accueillie par d'enthousiastes acclamations de la foule. Des dames ont offert des fleurs à la reine, qui les a remerciées en souriant, puis elle s'est dirigée vers le quai de départ, suivie des personnes venu pour la saluer.

Elle s'est entretenue quelques instants avec le Président de la République et Mme Poincaré, puis elle a gagné son wagon-salon.

UN COMPLOT BOLCHEVISTE découvert aux Etats-Unis

Washington, 12 mars. — Mr. W H. Lamar, avoué auprès du ministère des postes, a adressé un mémoire au comité de recherches et de propagande du Sénat, dans lequel il prétend pouvoir produire des correspondances saisies depuis l'armistice, et relevant ce fait que l'« Association des ouvriers indépendants du monde », les anarchistes radicaux-socialistes et autres s'unissent dans le but de renverser le gouvernement par une révolution sanglante, et d'établir une république bolcheviste.

M. Lamar parle en particulier des agissements d'étrangers mécontents. Plusieurs centaines d'extraits de lettres et correspondances accompagnent le mémoire.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 13 mars.

Heures	Ther°	Baro°	Ciel	Vents
Minima de la nuit	4.0	»	»	»
9 heures du matin	5.0	770.0	Nuageux.	N.-O.
Midi.....	11.0	770.5	Dito.	N.-N.-O.
Maxima du jour...	12.6	»	»	«

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — D'après les derniers renseignements recueillis, le paquebot « Niagara », parti de Bordeaux le 18 février et arrivé à New-York le 1er mars, a dû quitter ce dernier port le 12 courant, à destination de Bordeaux, où il peut être attendu vers le 24 mars.

— Un radiotélégramme du Maroc nous apprend que, par suite du très mauvais temps, la rade de Casablanca a été consignée jeudi, vendredi et samedi derniers. On peut supposer que pour cette cause l'arrivée à Bordeaux du paquebot « Martinique », attendu le 14 mars, devra être retardée.

CHARGEURS REUNIS. — Le vapeur « Amiral-Sallandrouze-de-Lamornaix », parti de Bordeaux le 18 février, après avoir fait escale à Dakar, est passé au large de Fernando-Noronha le 10 mars, en route pour le Brésil et la Plata.

— Le vapeur-transport « Ouessant », allant de Bordeaux à Dakar, au Brésil et à la Plata, est passé à Ténériffe le 10 mars.

MARCHE DES FRETS

Londres, 11 mars. — Il y a une demande considérable de tonnage sur le marché; les cours sont fermes. La Plata est nominale à 62 sh. 6 pour les steamers et 50 sh. pour les voiliers à destination du Royaume-Uni. Il y a une bonne demande dans les secteurs de l'Amérique du Nord, où l'on cote 28 dollars pour l'Atlantique français.

Les ports à nitrates sont calmes à 115 et 120 sh. pour chargements rapprochés, à destination du continent.

Dans les ports anglais, on constate la présence d'un peu plus de tonnage neutre libre. Dans les ports charbonniers, on a affrété aux nouveaux cours fixés pour ce tonnage. Il a été traité : de Cardiff pour Nantes, un vapeur britannique de 2,200 tonnes 25 sh.; de Cardiff pour Brest, un steamer neutre libre de 800 tonnes à 20 sh. 3; pour Bordeaux, un steamer neutre libre de 1,500 tonnes à 23 sh.; de Port-Talbot pour Bordeaux, un vapeur britannique de 2,450 tonnes à 28 sh.; de Newport pour Rouen, un voilier neutre, à moteur, de 1,200 tonnes à 19 sh. 6; de Newcastle pour Oran, un vapeur de 5,000 tonnes à 40 sh.

Les affrètements en « time-charter » se poursuivent. On a affrété à Cardiff deux steamers de 4,500 et 4,700 tonnes pour douze mois, à 25 sh. par mois.

BORDEAUX

1

Il y a un an

14 MARS 1918

Le gouvernement allemand adresse un ultimatum au Danemark qu'il veut obliger à libérer l'équipage de prise de l'« Igotz-Mendi », qui s'est échoué sur ses côtes.

Pour combattre la vie chère

A la suite des dernières expériences, le préfet de la Gironde a demandé au ministre du ravitaillement s'il pouvait tenir à sa disposition certaines denrées de première nécessité aux prix de Paris. Le ministre lui a répondu affirmativement en lui indiquant ces prix.

Le préfet a aussitôt convoqué le Comité de la vie chère, qui s'est réuni hier soir, et il s'est mis en rapport avec le maire de Bordeaux. Ce dernier a déclaré qu'il était en mesure de recevoir et de vendre ces denrées immédiatement, comme il le fait d'ailleurs, notamment pour les légumes et la viande congelée.

D'autre part, le préfet a convoqué les représentants des syndicats de l'alimentation et leur a demandé s'ils consentaient à se concerter avec l'administration et les municipalités au sujet de la distribution et de la vente. La réponse a été affirmative.

Les maires des principaux centres seront convoqués afin de généraliser cette action et la Commission départementale sera saisie, afin de donner pouvoir au préfet en ce qui concerne les finances du département.

Si des décrets récents sont venus annuler les taxes concernant certaines marchandises, l'obligation de l'affichage des prix reste formelle, de même que la loi punit les bénéfices excessifs et l'accaparement.

Le service de contrôle du commissariat spécial subsiste donc encore, et ne cesse d'ailleurs d'opérer chaque jour. Il a, durant les derniers huit jours, relevé une trentaine d'infractions, notamment une affaire d'accaparement de lait dans l'arrondissement de Blaye.

Plusieurs prélèvements de lait ont eu lieu à Bordeaux et dans la région pour analyse.

Syndicat de la charcuterie

Nous recevons la communication suivante :

« En présence du prix fantastique des porcs vivants, dont le cours actuel est de 680 francs les 100 kilos, le Syndicat de la charcuterie est tout prêt à recevoir des magasins généraux de l'armée du saindoux et des salaisons à prix réduits, avec l'engagement de les revendre à la clientèle aux prix indiqués par l'administration. »

Ravitaillement civil

Vendredi 14 courant, la municipalité fera vendre des œufs mirés, des carottes, des topinambours et des pommes de terre sur les marchés ci-après :

Capucins, Grand-Marché, Grands-Hommes, marché de Lerme, marché des Chartrons, marché de la place Saint-Martial et marché de la place Amédée-Larrieu.

Les heures et les prix de vente ne sont pas modifiés.

BOUCHERIE DE TOULOUSE

182, rue Fondaudège, 182 (Téléphone 42.67)

Samedi 15 — Dimanche 16 courant

Bœuf de l'Argentine

Aloyau, Penon..... 2 fr. 50

Mouton de la Nouvelle-Zélande

Côtes : fines, longe, du gigot..... 2 fr. 40

AGNEAUX DE GRAVES

VEAU 1er CHOIX

Répression des commissions

Nous croyons devoir appeler tout spécialement l'attention des négociants, commerçants, maîtres de chai, salariés, etc., sur la loi du 16 février dernier, relative à la répression des rémunérations occultes offertes ou versées aux employés ou ouvriers des maisons de commerce, ou sollicitées par eux.

Cette loi aggrave les peines des articles 177 et 179, et punit aussi bien les commerçants que les employés, maîtres de chai, etc., qui ont donné ou reçu des commissions sans le consentement des patrons.

Lycée de Bordeaux

Le proviseur a l'honneur d'informer les candidats au baccalauréat, des classes antérieures à la classe 1918, qui ont été sous les drapeaux pendant la guerre, qu'ils trouveront au lycée la préparation dont ils pourraient avoir besoin en vue de l'examen restreint auquel ils sont autorisés à se présenter.

Ligue coloniale française

Comme nous l'avons déjà annoncé, le Comité girondin de la Ligue coloniale française va reprendre ses travaux.

L'un des vice-présidents, M. Guilhot, professeur au lycée, présidera la réunion qui aura lieu le mardi 18 courant, à cinq heures et demie du soir, au nouveau siège social, 19, rue Esprit-des-Lois (Institut colonial).

L'ordre du jour de cette séance a été adressé par invitation spéciale à tous les membres du Comité girondin qui voudront bien y assister.

BIJOUTERIE CHARTIER CONJAUD SUCC^r

26, Cours de l'Intendance, BORDEAUX

A la prison municipale

Ont été écroués :

Un tailleur d'habits, pour avoir soustrait une somme de quatre mille cinq cents francs à son patron, M. François Dumas, 92, cours de l'Yser.

— Deux manœuvres, pour vol de ballots de chaussettes et d'étoffe dans une maison du cours du Médoc.

— Un journalier, pour avoir dérobé une caisse de sardines sur le quai Louis-XVIII.

— Un marin, pour vol d'une caisse de saindoux pesant 25 kilos.

— Deux manœuvres, pour avoir soustrait des quartiers de lard sur le quai des Chartrons, au préjudice de l'armée américaine.

Désagréable surprise

En voulant reprendre sa bicyclette qu'il avait remisée dans le garage de la Société d'énergie électrique, 185, boulevard Antoine-Gautier, M. Jarry, chauffeur d'automobile, 82, rue Mouneyra, a eu la désagréable surprise de constater qu'un inconnu s'en était emparé.

L'école buissonnière

M. Belliard, capitaine officier de paix, accompagné de plusieurs agents, a procédé, mardi après-midi, entre trois et quatre heures, à une rafle sur les Quinconces. Vingt-cinq gamins de moins de treize ans, surpris aux abords des loges foraines, alors qu'ils auraient dû être à l'école, ont été conduits au poste de police voisin, où on les a sévèrement admonestés, après quoi ils ont été remis à leurs parents.

Chronique du Département

Libourne

Un simple soldat décoré de la Légion d'honneur

A la date du 27 avril 1918, le général commandant en chef a nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur notre concitoyen, le soldat de 2e classe André Leix, de la 7e compagnie du 83e régiment d'infanterie :

« Soldat d'une bravoure héroïque, toujours en tête des contre-attaques, entraînant ses camarades par son ardeur et son mépris du danger. Au cours d'une attaque allemande, armé d'une carabine, s'est audacieusement exposé sur le terre-plein de la position, tirant sans relâche sur l'ennemi et abattant coup sur coup dix-sept Allemands dont deux officiers. Après avoir fait refluer en désordre l'adversaire déconcerté et gravement éprouvé, est resté sur la position sans souci des balles qui pleuvaient autour de lui, défiant encore l'ennemi, et n'a consenti à regagner la tranchée que sur l'ordre formel de son chef. Deux blessures. Deux citations. »

CHRONIQUE DU PALAIS

Pour les prochaines assises

Dans sa dernière réunion, la chambre des mises en accusation a renvoyé devant la cour d'assises de la Gironde, pour être jugés à la session du mois prochain :

Louis Galan et Théophile Désarnaud, accusés de vols qualifiés (arrondissement de Bordeaux).

Louis Lelièvre, accusé de tentative de vol qualifié (arrondissement de Libourne).

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL RUGBY

LE CRITERIUM MILITAIRE

Sept équipiers de rugby de l'équipe militaire du 14e régiment d'infanterie devant jouer dans l'équipe du S. A. B. E. C., champion de la Côte d'Argent, une des dernières épreuves du championnat de France à Paris, le 16 mars, le 14e régiment d'infanterie a demandé que sa rencontre avec la 18e section d'infirmiers soit remise à un jour quelconque de la semaine, du 17 au 23.

Jugeant qu'il est impossible à des équipiers de pouvoir jouer à trois jours d'intervalle deux parties de championnat, le 14e ne jouera donc pas jeudi.

Chronique théâtrale

Grand-Théâtre

LA COMEDIE FRANÇAISE

Voici le programme et la distribution des trois représentations de la Comédie-Française au Grand-Théâtre de Bordeaux :

Samedi 15 mars, en soirée, « **AMOUREUSE** », comédie en trois actes, en prose, de M. Georges de Porto-Riche.

MM. Henry Mayer (Pascal Delannoy), Alexandre (Etienne Réhaud), Charles Berteaux (un domestique); Mmes Piérat (Germaine Périaud), Yvonne Ducos (Madeleine), Andrée de Chauveron (Mme de Chazal), Colonna Romano (Mme Henriet), Emilienne Dux (Catherine Villiers).

— Dimanche 16 mars, en matinée : « **PHEDRE** », tragédie en cinq actes, de Racine.

MM. Paul Mounet (Thésée), Alcover (Thérامène), Escande (Hippolyte), Charles Berteaux (Panope; Mmes Piérat (Phèdre), Yvonne Ducos (Ismène), Colonna Romano (Aricie), Emilienne Dux (Œnone). — « **PSYCHE** », de Corneille, M. Escande (l'Amour), Mmes Yvonne Ducos (Psyché), Andrée de Chauveron (Zéphire), Colonna Romano (Vénus).

Ordre du spectacle : 1. « **Psyché** »; 2. « **Phèdre** ».

— Dimanche 16 mars, en soirée, « **ESOPE** », comédie en trois actes, en vers, de Théodore de Banville.

MM. de Max (Esope), Lafon (Cydias), Alcover (Orétès), Escande (Crésus), Charles Berteaux (Saroulicha), Jean Gulliton (Dorion), Mlle Colonna-Romano (Rhodopé). — « **LA NUIT D'OCTOBRE** », d'Alfred de Musset. M. Alexandre (le poète), Mlle Yvonne Ducos (la muse).

Ordre du spectacle : 1. « **La Nuit d'Octobre** »; 2. « **Esope** ».

Service de tramways à la fin du spectacle

Un service de tramways desservant les lignes urbaines sera organisé samedi 15 et dimanche 16 mars courant, le soir, après les représentations de la Comédie-Française, comme cela a eu lieu lors de la récente venue dans notre ville de l'Opéra de Paris.

Les billets de tramways pour ce service spécial sont délivrés au bureau de location du Grand-Théâtre.

Vendredi, Cazenave dans « Werther » au Français

Le sympathique ténor basque Cazenave, de l'Opéra, chantera, pour la première fois à Bordeaux, le vendredi 14 mars, « **WERTHER** » avec Mme Lucy Arbell, la belle cantatrice. Le spectacle sera terminé par « **LA NUIT DE WALPURGIS** », avec l'étoile Mady Pierozzi.

Les « P'tites Michu » à l'Apollo

Vendredi, samedi, dimanche, « **LES P'TITES MICHU** », opérette-comique d'André Messager, avec sa créatrice Marietta Sully, Franty Caruso, André Chambon, Lya Ceddès, Mario, Paul Darnois, Mmes Lejeune, Viannet.

Mardi, « **BOCCACE** » avec Lucy Raymond.

Mayol aux Bouffes

Vendredi et jours suivants, **TROUPE FORMIDABLE DE MICHALI**, 12 numéros variés, intéressants et inédits, avec **MAYOL**, le célèbre chanteur comique, dans ses toutes dernières créations.

Le programme des **BOUFFES** constitue le plus beau spectacle du genre, et le public bordelais appréciera les efforts de la direction pour lui donner toute satisfaction.

Trianon-Théâtre

Jeudi soir, dernière représentation de « **L'AMOUR VEILLE** », énorme succès.

Vendredi, soirée de gala : « **LE COUP DE JARNAC** », le célèbre vaudeville, qui bénéficiera d'une distribution incomparable avec E. Dorival, Duplessis, Wattel, Millous, etc.; l'originale et piquante L. Rolla (début), Jane Gony, A. Perron, etc.

Mardi, à 4 heures, concert avec Geneviève Debelly, Jacqueline Ramat et Georges Foix. — Location ouverte.

Bientôt : « **LE SECRET** », de Bernstein, pour les débuts de Mlle Denise Denorus.

Scala-Théâtre

« **THE CRESUS GIRL** » (**LES NOUVEAUX RICHES DE BORDEAUX**). — Ce n'est qu'un cri dans tout Bordeaux : l'Opérette de la Scala est un spectacle qu'il faut voir et revoir. Aussi refuse-t-on du monde tous les soirs. Rappelons que la location se fait sans frais à la Scala.

Alhambra-Théâtre

Tous les jours, en soirée, les meilleures scènes des deux derniers actes de « **TSOUIN-TSOUIN** », revue de Mm. Sourz et Audy, le grand succès du gala des étudiants, interprété par tous les créateurs.

Jeudi et dimanche, matinées.

Alcazar-Théâtre

« **LA FILLE DU GARDE-CHASSE** », avec M. M.-P. Laurel, P. Cerny, L. Borde, Jean Gelly; Mmes Sablot-Clarence, Dagairy et C. Smith. — Prudent de louer.

BON-THEATRE. — Salle Franklin. Dim. 23, mat., « **CHARLEY'S AUNT** » (« **LA MARRAINE DE CHARLEY** »), 3,000 rep. à Londres, 1,200 à Paris; le plus formidable succès de fou rire du répertoire de famille. Locat. Bermond.

Concert Jacques Lespine

Voici le programme du troisième et dernier concert donné par le violoniste Jacques Lespine, avec le concours de Mlle Lalanne et de ses élèves; de Mlles Raymonde Colomès et de M. L. Bérot, pianistes, qui aura lieu dimanche prochain 16 mars, à quatre heures, dans les salons de l'Hôtel de Bordeaux :

Causerie de M. Paul Berthelot.

1. *Deuxième Concerto* pour violon, d'Ambrosio, M. Jacques Lespine.

2. *Le Torrent* (chœur), J. Dalcroze, Mlle Lalanne et ses élèves.

3. a) *La Fête-Dieu à Séville*, d'Albeniz; b) *Helvetia*, de Vincent d'Indy; c) *Danse espagnole*, de Granados, Mlle Raymonde Colomès.

4. *Le Ruisseau* (chœur), de G. Fauré, Mlle Lalanne et ses élèves.

5. a) *Etude* pour violon seul, de Crocé Spinelli; b) *Fantaisie*, de Georges Hüe, M. Jacques Lespine.

6. *Rubezahl* (légende symphonique), de G. Hüe, Mlle Lalanne et ses élèves.

7. *Airs Bohémiens*, de Sarasate, M. Jacques Lespine.

Entrées : Maisons Bermond et Delmouly, et dimanche, à l'entrée de la salle. Les premiers rangs seront réservés pour les entrées prises avant samedi soir.

Messe et concert spirituel

Une audition musicale aura lieu au profit des pauvres secourus par les Dames de charité, le dimanche 16 mars, à onze heures un quart, à l'église Saint-Louis, avec le gracieux concours de Mlle Jacqueline Ramat, de Mme Camille Feuilpin, violoniste; de M. Lambert-Mouchague.

La Sauvegarde du Poilu

Une soirée au profit de la Sauvegarde du Poilu, mutuelle des réformés et anciens combattants, sera donnée le vendredi 14 courant, au Ciné-Théâtre Girondin, chemin de Pessac, avec le concours d'artistes appréciés du public bordelais : Charlys, comique troubade; Edmoral, chanteur à voix; Rivals, le fin diseur; les Rigo-Lo, duettistes militaires.

Partie de Cinéma avec « Vendémiaire » et « La Voix sur le Fil ».

la Vie au Grand Air

transformée paraît le 15 de chaque mois

Les sportsmen apprendront avec plaisir que la France va être enfin dotée d'une magnifique publication de sport. Il s'agit de la Vie au Grand Air *complètement transformée : luxueuse, technique, documentée, admirablement rédigée par des spécialistes de premier ordre. Tout le monde voudra la collectionner, car c'est un véritable album.* — (Editions Pierre Lafitte.)

SPECTACLES

JEUDI 13 MARS

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « Le Chemineau ».
APOLLO. — 8 h. 30 : « Susie ».
BOUFFES. — 8 h. 30 : Music-Hall.
TRIANON. — 8 h. 45 : « L'Amour veille ».
SCALA. — 8 h. 30 : « The Cresus Girl » ou Les Nouveaux Riches de Bordeaux.
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : « Tsouin-Tsouin ! »

ALHAMBRA-THÉATRE

Les deux derniers actes de **Tsouin-Tsouin** interprétés par tous les créateurs

A L'ECRAN

Le Sacrifice de Zita, la bohémienne.

TIH-MINH — **LA VOIX SUR le FIL**

En intermède **Jean MARS**, nouveau Fragson

CINÉ-VARIÉTÉS, 202, rue Sainte-Catherine

De vendredi à dimanche, en matinée et soirée, « **LE MYSTERE D'HILLCREST** », drame en trois parties; « **Mlle MONTE-CRISTO** », 6e épisode (le Complot); « **PAPA, JE LES AIME TOUS** », comédie en trois parties. Actualités.

MODERN-CINEMA, place Picard

Vendredi, samedi, soirées à 9 h. — Dimanche, matinée à 3 h., soirée à 9 h. Bessie Barriscale, dans le superbe drame en cinq parties « **CELLE QUI PAIE** », véritable chef-d'œuvre; « **MASCAMOUR** », 12e épisode. Voyages, actualité, comique.

THÉATRE GIRONDIN, chemin de Pessac

Vendredi, à 8 h. 30, soirée au bénéfice de la Sauvegarde du Poilu : « **VENDEMIAIRE** », « **VOIX SUR LE FIL** », Partie de concert, etc.

Saint-Projet-Cinéma

« **MARTYRE** »

Après « **TOSCA** » et « **FROU-FROU** », véritables chefs-d'œuvre cinématographiques, voici que la direction du Saint-Projet-Cinéma présente au public, à partir de vendredi 14 courant, « **MARTYRE** », d'Adolphe d'Ennery, pièce admirable éditée par la célèbre firme Cœsar Film de Rome. Cette œuvre émouvante est interprétée par d'éminents artistes, tous connus du public, et les diverses scènes, jouées dans les plus beaux sites et palais d'Italie, sont d'une impressionnante grandeur. Malgré l'importance de ce film, il ne tiendra l'écran que jusqu'à dimanche soir. Les nouveaux épisodes de « **TIH-MINH** » et de « **LA VOIX SUR LE FIL** » compléteront le programme. Les entrées de faveur sont suspendues durant la projection de « **MARTYRE** ».

Cinéma Etoile-Palace

Du vendredi 14 au lundi 17, « **LA PHALENE BLEUE** », en 5 parties, digne émule de « **BOULCETTE** », avec tout ce que ce film peut contenir de vie, de passion, de souffrance, de vérité, de cette éternelle vérité source inépuisable d'émotion, d'art et de beauté. Chaque personnage et chaque objet à sa place, et le spectateur, empoigné, se trouve pris dans l'action; il suit le drame comme s'il le vivait, avec autant de passion que s'il s'agissait de lui-même. Au même programme, voyage, comique et « **TIH-MINH** », 6e épisode.

La Foire

GRAND CIRQUE N. RANCY. — Les Rixford, Silvano, Mme Houcke-Rancy, M. Jean Houcke, etc., y triomphent en ce moment, et cela, parce que, outre que ces numéros constituent un ensemble très gai, ils appartiennent à des genres nettement différents.

PALAIS DU FOU RIRE (direction Benedetti, ancien Auguste des grands cirques d'Europe). — Troupe de premier ordre. Douze attractions nouvelles.

Les Parfums Bichara sont partout

COURS ET CONFÉRENCES

FACULTE DES LETTRES. — Cours d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest, professeur M. Courteault. Leçon du vendredi 14 mars, à cinq heures et demie : « Les Pyrénées au XVIIe siècle (suite). Mmes de Maintenon et Louvois, à Barèges ».

Chronique Régionale

TONNAY-CHARENTE

Un drame à bord

La nuit dernière, vers minuit, Peter Simousen, trente-deux ans, chauffeur sur le steamer danois « Taarnborg », a été trouvé mort, la carotide tranchée, sur le pont du steamer anglais « Cognac ».

Le parquet procède à une enquête.

ANGOULEME

Tué par un camion-auto

Mardi soir, près de Ruelle, MM. Marandat fils et Simoneton, ramenant des bœufs de la foire de La Rochefoucauld, ont été renversés et blessés par une automobile américaine. M. Simoneton a succombé à ses blessures.

Je ne fume que le NIL

Bâches imperméables Plisson

Les bâches PLISSON ont pris leurs dispositions pour figurer dans les trois grandes Foires. Elles viennent d'ouvrir leur pavillon à la Foire internationale de Lyon, sur la place Morand, et elles ont reçu déjà un grand nombre de visiteurs.

Elles figureront également sur l'esplanade des Invalides, à la Foire nationale de Paris, et M. RŒSSINGER, leur sympathique agent pour le Sud-Ouest, se tiendra en permanence à leur stand à la Foire coloniale de BORDEAUX, qui aura lieu du 31 mai au 15 juin.

La plupart des nombreux clients de la Maison PLISSON, qui ont visité son stand, ont apprécié les avantages de son service de location de bâches. Pour tous renseignements complémentaires, il suffit de demander le catalogue PLISSON. Il contient, en même temps que le tarif complet des bâches PLISSON, celui de tous les autres produits de cette Usine :

Tissus imperméables, tentes, caparaçons, couvertures pour chevaux, longes, etc.; toiles-abris pour jardins, sacs à grains et pour tous produits, cordages, vêtements imperméables, spécialités pour l'auto, l'aviation, etc.

Pour recevoir le Catalogue PLISSON, il suffit de le demander à la succursale : BORDEAUX, 25, rue Saint-Remi. Téléphone : 46-07.

VULGARIS

COMMUNICATIONS

SYNDICAT DES TRANSPORTEURS PAR CAMIONS AUTOMOBILES. — Le comité du Syndicat informe ses membres que l'assemblée générale mensuelle aura lieu vendredi 14 courant, à deux heures et demie précises, au siège, 3, cours du Pavé-des-Chartrons. Ordre du jour : Distributions des plaques S. T. A.; renseignements chauffeurs; détaillants essence; litiges; questions diverses.

UNION GENERALE DES SYNDICATS GIRONDINS. — MM. les délégués à l'Union générale des Syndicats girondins sont instamment priés de vouloir bien assister à la prochaine assemblée générale, qui aura lieu vendredi 14 mars courant, à cinq heures du soir, 2, rue Guillaume-Brochon.

Vu le nombre et l'importance des questions portées à l'ordre du jour, la séance sera ouverte à cinq heures très précises.

BOULANGERIE. — AMICALE DU MIDI. — La réunion corporative aura lieu le samedi 15 mars, au café du 19e Siècle, 56, place des Capucins, à 4 heures très précises.

Ordre du Jour : Dispositions à prendre en vue de : 1. Repos hebdomadaire obligatoire; 2. Salaire à accorder aux ouvriers; 3. Questions diverses.

Chemins de fer du Midi

ERRATUM. — La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse), informe les expéditeurs que, par suite d'une erreur d'impression, il a été inséré dans l'avis d'hier qu'il serait accepté le samedi 15 mars courant les expéditions dont les déclarations ont été numérotées dans la série A du numéro 25,501 à 36,000. Il faut lire : de 25,501 à 26,000.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Sous réserves des restrictions en vigueur, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 42,001 à 42,500 (série P. D.), sauf les vins à destination de Paris, seront acceptées par la gare de Bordeaux-Bastide, le samedi 15 mars 1919.

Chez **HENRY** 46, Chapeau-Rouge, on y coiffe et ondule bien, ondul. etc. 2 fr.

ÉTAT CIVIL

DECES du 12 mars

Mme Berland, 29 ans, rue Vantrasson, 8. Edouard Le Rest, 33 ans, rue de Cénac, 35. Mme Placide, 32 ans, rue Sainte-Marie, 2. Pierre Meynard, 40 ans, cours Saint-Louis, 2. Pierre Mothes, 48 ans, rue Denise, 17. Pierre Lavaud, 57 ans, rue du Hamel, 54. Mme Devaud, 59 ans, rue Ste-Marguerite, 6. André Ledoux, 66 ans, rue Tranchère 26. Veuve Rives, 72 ans, rue Borda, 18. Bernard Mora, 77 ans, rue Clément, 26. Albert Bitteroff, 78 ans, cours Pasteur, 15.

Economisez en faisant teindre et nettoyer Teinturerie ROUCHON. — Téléph. 15-10

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve F. Ferrand, M. et Mme J. Ferrand et leur fille, les familles Ferrand (de Saleich, Haute-Garonne), Abadie (de Paris), Massieu (de Rions) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**